



**PROGRAMME D'APPUI POUR LA LIBRE CIRCULATION DES PRODUITS  
AGRICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

-----

***“PROGRAMME FOOD ACROSS BORDERS (PROFAB)”***

**RECRUTEMENT D'UN consultant pour la réalisation d'une  
étude sur les problèmes spécifiques que rencontrent les femmes  
commerçantes sur le corridor abidjan-lagos**

-----

**TERMES DE REFERENCES**

Novembre 2016

## I. Contexte de l'étude

Le commerce des produits agricoles et pastoraux constitue une importante composante de l'économie des Etats de l'Afrique de l'Ouest. En effet, le marché ouest africain des produits agroalimentaires a pris de l'importance au cours des vingt dernières années. Il est crédité d'une valeur de plus de 170 milliards de dollars en 2010, valeur qui devrait atteindre les 300 milliards de dollars à l'horizon 2025 (CESAO, 2012). Selon Bricas et al (2015), entre 60 et 90 % des produits agroalimentaires consommés en Afrique de l'Ouest passent désormais par le marché. Les mêmes auteurs estiment que la valeur des échanges domestiques des produits agroalimentaires est supérieure à celle des exportations ; même dans les pays agro exportateurs nets comme la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria.

Les échanges de produits agropastoraux jouent un rôle économique et social, très important. Ils favorisent l'intégration des territoires et des zones en fondant leur existence sur les complémentarités agro-écologiques et l'exploitation des avantages comparatifs des différentes zones. Ils sont à la base de la formation de réseaux marchands, parfois bien structurés autour des filières. Les échanges de produits agropastoraux apparaissent comme le principal garant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la région. Ils constituent le premier rempart des populations en cas de crises alimentaires aiguës, et un des moyens de renforcement de la résilience des populations vulnérables.

Cependant le développement des échanges intracommunautaires est confronté à un ensemble de problèmes que l'on peut regrouper en trois grandes catégories : (i) les défaillances des infrastructures qui grèvent sérieusement la logistique, notamment les frais de transfert des produits, (ii) les fragmentations des politiques économiques, commerciales, expression des disparités de niveau de développement et des enjeux économiques des Etats, (iii) la récurrence de pratiques anormales matérialisées par la persistance de nombreuses tracasseries routières et administratives, sources de racketts et de corruption. Ce dernier phénomène revêt une importance cruciale au point de constituer de nos jours, un des obstacles majeurs à l'opérationnalisation du schéma de libéralisation des échanges de la communauté. En effet, la faiblesse des appareils administratifs et juridiques de certains Etats, les difficultés économiques que connaissent d'autres, et la détérioration de la situation sécuritaire, ont contribué à ériger les pratiques anormales en véritables contraintes à la fluidification des échanges intra communautaires des produits agropastoraux.

C'est pour réduire les effets de ce dernier phénomène que le programme pour la libre circulation des produits agricoles en Afrique de l'Ouest a été initié par la CEDEAO et l'UEMOA, à l'issue de la conférence régionale organisée en Janvier 2013 à Accra au Ghana sur la même thématique. En effet, la conférence avait identifié cinq principaux obstacles au développement du commerce intra régional des produits agricoles en Afrique de l'Ouest : (i) les interdictions d'exportation de produits alimentaires, notamment des céréales, que les Etats décrètent en période de crise alimentaire, (ii) la perception de la TVA sur les produits agroalimentaires, en dépit des prescriptions du schéma de libéralisation des échanges, (iii) la non acceptation des certificats phytosanitaires produits par les Etats, (iv) la contestation de l'origine communautaire de certains produits, (v) la multiplication des points de contrôle le long des corridors par les forces de contrôle. Elle avait recommandé d'approfondir la connaissance du fonctionnement du marché

régional, de développer des actions de plaidoyer et de réfléchir sur les instruments adéquats à travers la contribution à la formulation d'une politique commerciale, conforme aux orientations des politiques sectorielles de la région : agricole, industrielle, notamment

Le programme pour la libre circulation des produits agropastoraux (ProFAB) qui résulte de la mise en œuvre des recommandations de la conférence d'Accra a pour finalité « l'amélioration de la sécurité alimentaire, la croissance économique, la résilience, et la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest par le biais du Marché commun intégré ». Il a pour objectif de contribuer à l'accroissement de la valeur et du volume des échanges intracommunautaires de produits agropastoraux, d'au moins cinq points en cinq ans. Trois objectifs spécifiques lui sont assignés

- Contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement du commerce des produits agricoles ;
- Améliorer l'application effective des accords sur la libre circulation des produits agricoles, alimentaires et des hommes en Afrique de l'Ouest,
- Contribuer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et stratégies régionales de promotion des échanges de produits agricoles et alimentaires.

## **II. Justification de l'étude**

Le commerce régional ou transfrontalier des produits agropastoraux est animé par de nombreux acteurs plus ou moins structurés au sein de réseaux marchands. De nombreux travaux ont montré le rôle déterminant que jouent les femmes dans le commerce régional. Selon l'UNIFEM 2010, et USAID, 2000, elles représentent plus de 70 % des acteurs qui exercent les activités commerciales, locales ou transfrontalières en Afrique de l'Ouest. Mis à part la distribution des animaux sur pieds, elles sont présentes sur l'ensemble des autres produits vivriers.

La littérature classique sur le commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest, distingue deux catégories de femmes impliquées dans les activités commerciales transfrontalières.

- Celles qui se positionnent sur le commerce de proximité, qui sont de loin les plus nombreuses et qui commercialisent prioritairement les produits agricoles vivriers. Le champ de leurs activités s'étend parfois au-delà des frontières pour certains produits comme les céréales, les produits dérivés des racines et tubercules, les produits maraichers (tomate, piment, carottes, etc.), le poisson sous toutes les formes.
- La seconde catégorie moins nombreuse est plutôt composée de femmes impliquées dans le commerce régional et international. Hier, relais des maisons de traite pour la distribution des produits manufacturés, aujourd'hui entrepreneures servant d'interface avec le marché international, notamment avec ceux des pays émergents ou avec les plateformes commerciales mondiales comme Dubaï, elles exercent surtout dans les grands centres urbains. Cependant depuis quelques années, elles tentent de se positionner sur des créneaux d'exportation profitant des opportunités offertes par des initiatives comme l'AGOA (Etats-Unis) ou Tous Sauf les Armes de l'UE. Elles ont promu à cette fin une association continentale dont le siège est à Dakar : l'Association Afrique Agro-Export (AAFEX). C'est au sein de cette catégorie de femmes commerçantes qu'émerge l'élite communément appelée les NANA Benz, qui ont fait fortune dans l'import /Export.

Si cette forte présence des femmes dans le commerce régional, constitue une des marques du dynamisme de l'économie et des échanges en Afrique de l'Ouest, elle ne doit pas masquer les problèmes et contraintes auxquelles cette catégorie d'acteurs est confrontée. En effet les travaux antérieurs mentionnent un certain nombre :

- difficultés d'accès à l'information pour mieux exploiter les opportunités commerciales sur les marchés locaux et régionaux,
- difficultés d'accès au crédit pour financer les activités commerciales,
- persistance de nombreux obstacles techniques et spécifiques qui entravent l'expansion de leurs activités, et qui constituent des barrières à l'exercice des activités commerciales par les femmes.

Sur tout un autre plan, en dépit du rôle prépondérant que jouent les femmes dans les transactions commerciales transfrontalières, on ne dispose pas de données et d'informations fiables permettant de déployer des actions idoines qui améliorent les conditions d'exercice de leurs activités.

C'est à l'effet d'approfondir la connaissance des acteurs régionaux, sur la place et le rôle des femmes dans le commerce régional en général et dans les échanges transfrontaliers des produits agropastoraux en particulier, que cette étude est commanditée. Il s'agit de documenter la dimension genre du commerce transfrontalier des produits agropastoraux en Afrique de l'Ouest à partir de l'analyse des cas précis de corridors de transaction.

### **III. Objectif de l'étude**

L'objectif de cette étude est d'analyser le rôle et la place des femmes dans les activités commerciales transfrontalières de produits agropastoraux en Afrique de l'Ouest, notamment sur le corridor Abidjan-Lagos.

De façon spécifique, l'étude vise à :

- Analyser le rôle et le poids des femmes dans le commerce transfrontalier des produits agropastoraux dans les principaux corridors d'échanges : nombre de femmes engagées dans le commerce transfrontalier, nature et ampleur (valeur et volume) des produits objets des transactions gérées par les femmes, mode d'organisation et de réseautage, moyens et stratégie d'intervention, valeur ajoutée dégagée,
- Documenter de façon approfondie les difficultés auxquelles elles sont confrontées : difficultés matérielles, techniques, juridiques, organisationnelles, institutionnelles et administratives et autres obstacles tels que les pratiques discriminatoires liées à leur statut de femmes auxquels, elles sont confrontées,
- Documenter les initiatives des femmes elles-mêmes à faire arrêter les pratiques subies dans leurs mouvements migratoires et identifier quelques bonnes pratiques qui concourent à réduire les tracasseries policières et douanières,
- Analyser l'efficacité des recours (instances formels et informels de règlement des conflits) disponibles pour les femmes en cas de problèmes/tracasseries aux frontières.

- Formuler des recommandations fortes, sous forme d'un plan d'actions opérationnelles et réalistes pour minimiser les entraves à l'exercice des activités commerciales transfrontalières par les femmes.

#### IV. Résultats attendus

**Au terme de l'étude, les résultats suivants sont attendus :**

- le poids des femmes dans le commerce transfrontalier, incluant : (i) une estimation du nombre des femmes et des hommes impliqué(e)s dans le commerce transfrontalier des produits agropastoraux, (ii) un recensement exhaustif des produits sur lesquels elles se positionnent, (iii) une estimation des volumes et de la valeur des produits objets des transactions gérées par les femmes, est disponible
- les difficultés auxquelles les femmes engagées dans le commerce transfrontalier sont confrontées, notamment les contraintes et obstacles d'ordre technique, juridique, institutionnel, administratif et financier sont documentés en détail
- Des recommandations consignées sous forme d'un plan d'action sont formulées pour l'ensemble des parties prenantes au commerce régional, pour améliorer les conditions d'exercice commerce des femmes.

#### V. Les tâches du consultant

Dans la mise en œuvre du ProFAB, une attention soutenue est accordée au rôle et à la place des activités commerciales promues par les femmes ainsi que les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Dans le cadre de cette étude, le consultant exécutera les tâches suivantes :

- Procéder à une estimation la plus exhaustive possible des femmes engagées dans le commerce transfrontalier des produits agropastoraux et halieutiques le long du corridor **Abidjan-Lagos**.
- Recenser les femmes chefs d'entreprises qui bénéficient d'un agrément au schéma de libéralisation des échanges,
- Documenter les formes d'organisation et les stratégies des femmes engagées dans le commerce transfrontalier,
- Documenter la nature des produits, objets des transactions portées par les femmes et **les hommes**, les bassins d'approvisionnement, les marchés de collecte, de regroupement et de distribution,
- Estimer le volume et la valeur des produits objets de transactions portées par les femmes,
- Estimer le compte d'exploitation des entreprises commerciales des femmes engagées dans les chaînes de valeur transfrontalières, le cadre d'entreprises commerciales agréées ou dans un cadre informel
- Documenter les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes engagées dans le commerce transfrontalier
- Documenter et analyser les obstacles techniques spécifiques auxquels sont confronté dans l'exercice des activités commerciales transfrontalières
- Proposer un plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations pour améliorer les conditions de travail des femmes engagées dans le commerce transfrontalier des produits agricoles, pastoraux et halieutiques.

## **VI. Démarche méthodologique**

### **La démarche méthodologique comprend :**

- Une revue documentaire pour laquelle, le consultant produira une synthèse succincte permettant de se faire une idée des dimensions abordées par les études précédentes ;
- Des travaux de terrain comprenant :
  - Le dépouillement des archives et registres des services nationaux, (chambres de commerce et d'industrie, Comités Nationaux d'Agrément), des organisations coopératives, des associations de femmes entrepreneures ;
  - Des interviews avec des principaux acteurs du commerce régional : femmes, les agents de contrôle (douanes, polices, gendarmes, services phytosanitaires), les responsables des syndicats des transporteurs, des services financiers décentralisés, des responsables des Centres frontaliers d'Information (BIC) de l'Alliance Borderless, le cas échéant.
  - des observations directes sur les marchés, les zones transfrontalières.

## **VII. Le profil de l'équipe de consultants**

L'équipe de consultants sera composée de deux personnes :

- un chef de mission, spécialiste en économie de développement, titulaire d'un diplôme universitaire de niveau doctorat ou master of Science en économie, agronomie et autres diplômes équivalents. Il doit justifier d'au moins dix années d'expériences en analyse du fonctionnement des échanges régionaux, d'une bonne connaissance des politiques agricoles et commerciales de l'Afrique de l'Ouest et des acteurs impliqués dans leur mise en œuvre.
- D'une assistance, spécialiste des questions de genre, titulaire d'un diplôme universitaire en sociologie ou tout autre qualification équivalente. Elle doit disposer d'une bonne connaissance d'outil d'analyse de genre

## **VIII. Durée de l'étude**

La durée de l'étude est de 30 jours.

## **IX. Candidature**

Peuvent postuler les bureaux d'études ou les candidats consultants individuels associés. Ils devront fournir :

- Une offre technique détaillée ;
- Une offre financière couvrant le coût ;
- Les CV avec une annexe présentant un résumé des travaux équivalents réalisés.

L'offre financière ne doit pas dépasser 20 000 dollars Canadiens pour le coût de l'ensemble de la prestation (conduite de l'étude et rédaction)

Les offres technique et financière devront être envoyées à Mme Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON, Coordinatrice Sous Régionale, Email: [wildaf@wildaf-ao.org](mailto:wildaf@wildaf-ao.org); [wildaf@cafe.tg](mailto:wildaf@cafe.tg) et [wildaf\\_ao@yahoo.com](mailto:wildaf_ao@yahoo.com) au plus tard le 23 décembre 2016 à 12h 00 GMT.

#### **X. Produit attendu ;**

Le principal produit attendu de ce travail, est un rapport synthétique de 30 à 40 pages maximum en Français ou en Anglais, + des annexes dont : les matériaux des données brutes, des questionnaires et des éléments audio des interviews s'il y a lieu.